

François HÉRAN

Directeur de recherches
Institut national d'études démographiques
133, boulevard Davout
75020 PARIS

M. Jean-Claude CASANOVA
Président de la Fondation nationale
des Sciences politiques
27, rue Saint-Guillaume
75337 PARIS Cedex 07

Note de motivation

Monsieur le Président,

À la suite de l'appel que vous avez lancé conjointement avec M. Jean Gaeremynck, j'ai l'honneur de faire acte de candidature au double poste d'administrateur de la FNSP et de directeur de l'IEP.

Mon projet pour Sciences Po s'appuie sur plusieurs atouts : mon parcours académique, ma relation personnelle à l'établissement, mon expérience de directeur et de gestionnaire à la tête d'un organisme national, mes activités internationales.

Mon parcours académique est celui d'un enseignant-chercheur (Normale sup, agrégation de philosophie, thèse de 3^e cycle, thèse d'État), jalonné jusqu'à ce jour de publications sur un large éventail de thèmes en sciences sociales, qui alternent les ouvrages savants et les essais de réflexion. Formé aux humanités, je suis arrivé aux sciences sociales en acquérant au passage une formation linguistique et statistique. Bagage utile — j'en ai fait l'expérience — pour un dirigeant qui doit en permanence analyser, comparer, justifier, plaider, négocier, encourager...

Comme je le récapitule en dernière page de mon CV, j'entretiens de longue date de multiples relations avec Sciences Po, sans avoir été jamais associé à sa gestion. J'ai enseigné à l'ENSAE, à l'École des Ponts, à l'EHESS, à Paris 1, ainsi qu'à l'étranger, mais Sciences Po est la seule institution où j'ai eu plaisir à garder un enseignement depuis vingt-cinq ans, quasiment sans discontinuer, d'abord comme « maître de conférences », puis comme chargé du « grand cours » de sociologie. J'y assure actuellement le cours de démographie du programme d'échange en langue anglaise, où je mêle la critique des données, la géopolitique, la sociologie, l'histoire et l'éthique. C'est dire que j'ai vécu en personne la prodigieuse mutation de Sciences Po vers l'international. Je ne connais pas d'autre institution où la passion de l'enseignement puisse s'employer avec autant de profit pour toutes les parties prenantes.

S'ajoutent à cela plusieurs interventions stratégiques auprès de Sciences Po :

- J'étais en 2004 l'un des trois experts chargés d'évaluer la maison pour le compte du Comité national d'évaluation (CNE), devenu depuis la section Établissements de l'AERES. Il m'incombait notamment d'évaluer la recherche, les éditions et la biblio-

thèque, complétées par les activités internationales (l'expert concerné s'étant retiré pour raison de santé). J'ai remis à la direction de Sciences Po la version longue de mon rapport. Richard Descoings puis Bruno Latour m'ont confié qu'elle avait été pour eux une source d'inspiration décisive.

- J'ai siégé en 2006-2009 au conseil de l'école doctorale de Sciences Po, à l'époque où Marc Lazar en était le directeur et pilotait sa réforme, aujourd'hui largement aboutie.
- En 2009-2011 (mandat interrompu par mon séjour de recherche aux Pays-Bas et par la suppression de cette instance dans le projet « Idex »), j'ai présidé le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique de « Sorbonne Paris Cité ». À ce titre, j'ai siégé chaque semaine au bureau du PRES, aux côtés du président Girard et des huit dirigeants d'universités ou d'organismes — dont Richard Descoings, qui s'impliqua corps et âme dans ce projet. J'ai pu le voir au travail de très près sur toute cette période et j'ai beaucoup appris à cette occasion. Le dossier du PRES, ses incertitudes comme ses promesses, m'est donc familier.
- Je siège depuis 2010 au Conseil externe de la direction scientifique de Sciences Po (*Scientific Advisory Board*). Composé de trois Français et cinq étrangers, ce comité se prononce chaque année sur le financement des projets soumis par les centres de recherche de Sciences Po. Je me retrouve ainsi aux premières loges pour suivre l'évolution des travaux menés dans la maison et observer les réactions qu'ils suscitent chez nos collègues des grandes universités étrangères.
- En 2010, j'ai remporté un appel à projets de la région Île-de-France dans la série des « domaines majeurs », intitulé « Genre, inégalités, discrimination », qui finance des bourses doctorales et postdoctorales : Sciences Po y est associé à travers le CERI.

Je passe sur d'autres liens, comme les publications communes sur les enquêtes de participation électorale ou les encouragements qu'il m'est arrivé de donner à des collègues de plusieurs institutions qui songeaient à rejoindre Sciences Po.

À cette connaissance approfondie de l'institution, y compris dans ses récents développements, s'ajoutent plusieurs opérations de grande envergure au sein de la direction des statistiques démographiques et sociales de l'INSEE, couronnées par une nomination à la tête d'un établissement public à caractère scientifique et technique, l'Institut national d'études démographiques. Cette expérience de direction a duré dix ans (1999-2009). Elle a été chaleureusement saluée par la section Établissements de l'AERES, avec la note maximale dans tous les registres de la gouvernance. De fait, j'ai réorganisé cette institution en profondeur et l'ai fortement internationalisée, comme en témoignent les succès aux appels d'offre européens, la multiplication des projets internationaux, le passage aux publications en anglais, la fondation d'une école doctorale européenne. Dans le même temps, j'ai joué un rôle actif dans les associations internationales de chercheurs. Mon expertise en matière de données statistiques d'enquêtes m'a conduit à être un interlocuteur privilégié pour la CNIL et pour la HALDE, aujourd'hui rattachée au Défenseur des droits.

Atout majeur à mes yeux, je siège actuellement dans plusieurs comités d'évaluation en France et à l'étranger (ANR, Conseil européen de la recherche, Fonds national suisse). Je connais de l'intérieur les dispositifs d'attribution des fonds de recherche nationaux et européens et je sais d'expérience de quelle façon un établissement peut s'organiser pour aider les meilleurs chercheurs à en tirer parti.

En l'espace de quinze ans, la direction d'un organisme d'enseignement et de recherche est devenue un métier très singulier parce que les exigences démocratiques ont progressé. La société civile exerce de mieux en mieux son droit de regard, les procédures d'attribution des

fonds publics sont de plus en plus soumises à la norme de l'impartialité, les passe-droits dans la concurrence des établissements ou la compétition entre personnes sont de moins en moins tolérés. Très attaché à la tradition libérale de Sciences Po et à la capacité d'innovation qu'elle autorise, je suis convaincu que la Fondation préservera son indépendance en adoptant les normes de gestion communes pour la part de ses ressources qui proviennent de l'État.

Mes expériences réitérées avec le monde des entreprises ont toujours été positives, la dernière en date étant le lancement réussi de la Fondation pour les sciences sociales en 2012, dont je suis le directeur scientifique. Elle entend subventionner de jeunes chercheurs actifs dans toutes les sciences sociales, économiques et juridiques, pour les encourager à publier et à discuter ensemble des travaux inédits sur un grand thème de société. Pour autant, je crois tout à fait surannée l'idée que l'entregent avec le monde des entreprises ou des médias puisse suffire à administrer une institution comme Sciences Po. Les donateurs ou les politiques sont demandeurs d'argumentaires solides. Ils préfèrent soutenir des projets ciblés, qu'on puisse défendre et évaluer au grand jour. Cette exigence vaut tout autant à l'égard des anciens élèves et, ne l'oublions pas, des personnels de Sciences Po (enseignants, chercheurs, cadres et agents administratifs), dont l'engagement ne saurait reposer sur une loyauté aveugle mais sur une motivation réfléchie. C'est à ce prix, j'en suis sûr, qu'ils continueront de mettre leur ardeur et leurs talents au service de Sciences Po.

La FNSP et l'IEP ont besoin d'un administrateur-directeur qui allie le professionnalisme dans la gestion et le professionnalisme dans l'organisation des enseignements et de la recherche. Mon parcours me place à la croisée de ces deux exigences. Je sais toute l'énergie qu'il faut déployer pour rendre sa fierté à un établissement en crise, le promouvoir sur tous les fronts, négocier un contrat d'objectifs, répondre à la Cour des comptes, présider des commissions de marché, financer des opérations d'envergure, améliorer les systèmes d'information, organiser un audit international, animer des structures de concertation, travailler en bonne intelligence avec les syndicats, arbitrer les cas difficiles dans la gestion des ressources humaines — car il n'est aucune de ces actions qui ne me soit familière.

Mais je sais aussi que ces savoir-faire ne suffisent pas. Ils doivent s'appuyer sur un système de valeurs dont Sciences Po puisse s'enorgueillir sans trahir son passé. Le projet que j'ai le plaisir de vous adresser tente de relever ce défi.

Croyez, je vous prie, cher Président, en l'assurance de toute ma considération.

François Héran